

Baromètre mensuel Avere-France
Marché automobile : véhicules électriques et hybrides

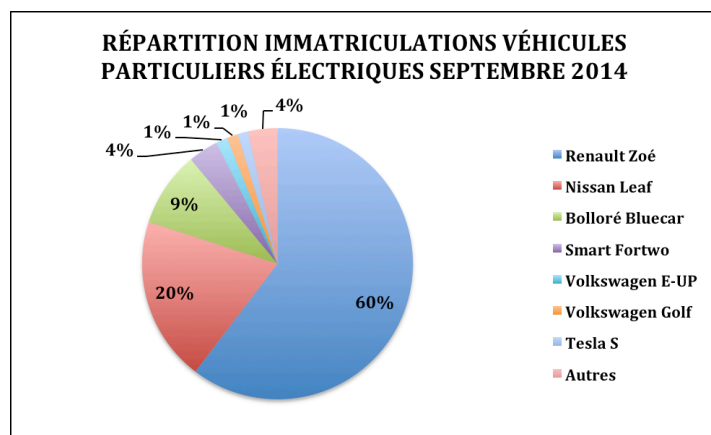
**En septembre 2014, les ventes de véhicules électriques particuliers profitent de l'effet bonus et enregistrent une croissance de +135 % (vs septembre 2013).
50 véhicules électriques particuliers ont été vendus par jour !**

Véhicules électriques particuliers (VP)

Sur le mois de septembre 2014, il s'est vendu **1 514** véhicules électriques particuliers, soit une progression de +135% (vs septembre 2013).

La Renault Zoé confirme sa place de leader avec 914 immatriculations (+ de 60 % de parts de marché), suivie de la Nissan Leaf (297), la Bolloré Bluecar (136) et la Smart Fortwo (64).

Depuis le début de l'année, **6 968 véhicules électriques particuliers ont été immatriculés** (versus 6 318 sur la même période en 2013), soit une progression de +10,2 %.



A noter qu'il s'est vendu également 46 BMW i3 avec l'option Range Extender.

Véhicules électriques utilitaires légers (VUL)

En septembre 2014, 410 utilitaires électriques ont été immatriculés (versus 533 en septembre 2013). Le Renault Kangoo détient toujours la première place avec 234 immatriculations, suivi du Goupil G3 (53), du Ligier Pro Be Sun (34), de la Nissan NV200 (29) et de la Renault Zoé (22).

Sur le seul mois de septembre, 1 924 véhicules électriques (VP+VUL) ont été vendus, versus 1 177 sur la même période en 2013.

Cette augmentation fait suite à la **modification du décret bonus écologique** limitant le montant de l'aide pour les offres en location longue durée ou avec option d'achat. Une mesure d'autant plus importante que dans la majorité des cas, près de **80% des ventes** sont **réalisées en LLD** (Location Longue Durée). Parallèlement ce mode d'acquisition représente environ **30 à 40%** sur le secteur des **véhicules thermiques**.

En France, depuis le début de l'année 2014, 10 088 véhicules électriques (VP et VUL) ont été immatriculés (versus 10 154 sur la même période en 2013).

« Ces résultats montrent donc que le soutien politique est vital pour la filière. Grâce au rectificatif du bonus, le marché du véhicule électrique Français reprend sa dynamique et devrait rattraper le niveau du marché Européen » commente Joseph Beretta – Président de l'Avere-France.

Véhicules hybrides (rechargeables et non rechargeables)

En septembre 2014, 3 494 véhicules hybrides (VP et VUL) ont été immatriculés avec en première place des ventes, la Toyota Yaris (838 immatriculations) dans sa version essence/électrique ; suivie par la Toyota Auris (619) et la Pruis (275). A lui seul, le constructeur Toyota détient avec 1 732 immatriculations, près de 49 % de parts de marché sur le segment de l'hybride.

Avec 2 707 immatriculations, les modèles VH Essence représentent près de 77% des ventes de véhicules hybrides.

En France, depuis le début de l'année, 30 652 véhicules hybrides Essence et Diesel ont été immatriculés (versus 32 965 sur la même période en 2013).

Sources : AAA et Avere-France

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse

Agences VLC* / 914 – Tél : 01 42 52 60 29

Valérie Leseigneur valerie@agencevlc.com / 06 68 80 37 35

Juliette Laniray juliette@agence914.fr / 06 11 76 22 09

Contact Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 60

marie.castelli@avere-france.org

www.france-mobilite-electrique.org